

OGEC SAINTE-GENEVIEVE SAINT-JOSEPH
1, rue Sarrus
12 000 RODEZ

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

Gilles TOURNIER
Commissaire aux comptes
9 Avenue Maréchal Joffre
12000 RODEZ



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 AOUT 2020

Aux adhérents de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC SAINTE GENEVIEVE - SAINT JOSEPH relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 Novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} Septembre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, j'attire votre attention sur la mention indiquée au point I.B de l'annexe des comptes annuels concernant le traitement comptable des transferts avec l'OGEC L.QUERBES.

LT

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le point III-C de l'annexe des comptes annuels précise les conditions de comptabilisation des subventions d'investissement. Dans le cadre de mes travaux, je me suis notamment assuré de la correcte comptabilisation de ces subventions ainsi que de celles de fonctionnement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RODEZ le 12 Janvier 2021

G. TOURNIER
Commissaire aux Comptes

Gilles TOURNIER

~~Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
9 av. Maréchal Joffre
12000 RODEZ~~

Tél. 05 65 67 02 83 - Fax 05 65 67 84 10

OGEC Ste GENEVIEVE St JOSEPH

COMPTES ANNUELS

du 01/09/2019 au 31/08/2020

MIDI CENTRE



Sommaire

ATTESTATION DE PRESENTATION	2
BILAN	3
Bilan ACTIF	3
Bilan PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT	5
Compte de fonctionnement Charges	5
Compte de fonctionnement Produits	6
Compte de fonctionnement Exceptionnel	8
ANNEXE	9
Informations générales	11
Principes, règles et méthodes comptables	13
Notes sur le bilan	14
Notes sur le compte de résultat	16
Etats récapitulatifs	18

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de L'OGEC Sainte Geneviève – Saint Joseph pour l'exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	4 030 250.63	Euros
Produits de fonctionnement courant	3 179 069.02	Euros
Résultat net comptable	- 201 043.53	Euros

Fait à Rodez
Le 24/11/2020

Signature de l'Expert Comptable

Nicolas Barthez

Cabinet midi CENTRE

Bilan Ecole Privée

OGEC Ste GENEVIEVE St JOSEPH

GESTION GLOBALE

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Présenté en euros

ACTIF		Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	
		Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	- Frais d'établissement						
	- Concessions, Brevets licences, marques, procédé, logiciels, droits						
	- Autres immobilisations incorporelles						
	- Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	- Terrains (y compris agencements et aménagements de terrains)	198 689	149 315	49 374	1,23	55 814	1,33
	- Constructions sur sol propre						
	- Constructions sur sol d'autrui	4 091 889	3 431 659	660 231	16,38	463 188	11,04
	- Installations techniques, matériel et outillage	592 811	455 751	137 059	3,40	177 798	4,24
	- Autres immobilisations corporelles (1)	5 816 663	3 818 739	1 997 923	49,57	2 168 208	51,68
	- Immobilisations corporelles en cours	17 746		17 746	0,44	15 566	0,37
	- Avances et acomptes					9 500	0,23
	IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS (PRET A USAGE)						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
- Participations							
- Créances rattachées à des participations							
- Titres immobilisés							
- Prêts	78 386		78 386	1,94	80 333	1,91	
- Autres immobilisations financières	450		450	0,01	450	0,01	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	10 796 634	7 855 464	2 941 169	72,98	2 970 857	70,81	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS	19 892	8 092	11 800	0,29	11 825	0,28
	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDE						
	CREANCES						
	- Usagers (familles, élèves)	81 048	17 621	63 428	1,57	68 287	1,63
	- Personnel et organismes sociaux	22		22	0,00	459	0,01
	- Etat et autres collectivités publiques					48 929	1,17
	- Autres	205 233	14 000	191 233	4,74	178 246	4,25
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT						
	DISPONIBILITES	806 431		806 431	20,01	899 240	21,43
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	16 168		16 168	0,40	17 907	0,43
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 128 794	39 713	1 089 081	27,02	1 224 893	29,19
TOTAL DE L' ACTIF (I + II)	11 925 427	7 895 177	4 030 251	100,00	4 195 750	100,00	
<i>(1) Voir détail dans l'annexe</i>							

OGEC Ste GENEVIEVE St JOSEPH

GESTION GLOBALE

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Présenté en euros

PASSIF		Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)	
		Net	%	Net	%
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE				
	- Valeur du patrimoine intégré				
	- Fonds statutaires				
	- Apports sans droit de reprise	1 245 038	30,89	1 245 038	29,67
	- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	36 618	0,91	36 618	0,87
	- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	2 937 090	72,88	2 837 229	67,62
	RESERVES				
	- Réserves statutaires				
	- Réserves pour investissements	921 129	22,86	921 129	21,95
	- Réserves de trésorerie				
	- Autres réserves	177 565	4,41	177 565	4,23
	REPORT A NOUVEAU	-2 923 664	-72,53	-2 757 911	-65,72
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-201 044	-4,98	-165 752	-3,94
	FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE				
	- Apports avec droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	649 035	16,10	748 896	17,85	
ECARTS DE REEVALUATION					
- Ecart de réévaluation	37 179	0,92	37 179	0,89	
SUBVENTIONS D'INVEST. AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUELABLES					
- Subventions d'équipement	-917 775	-22,76	-891 883	-21,25	
- Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement					
- Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	978 547	24,28	969 462	23,11	
- Autres subventions d'investissement					
- DROITS DES PROPRIETAIRES (PRET A USAGE)					
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	2 939 718		3 157 569	75,26	
PROV	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	- Provisions pour risques	273 811	6,79	110 559	2,64
	- Provisions pour pensions et obligations similaires				
	- Provisions pour gros entretien				
	- Autres provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS (II)	273 811		110 559	2,64	
	FONDS DEDIES (3) (III)	8 768			
(1) DETTES	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETAB. DE CREDIT (2)	427 635	10,61	593 000	14,13
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS DES USAGERS				
	DETTE FOURNISSEURS	39 171	0,97	31 802	0,76
	DETTE FISCALES ET SOCIALES	140 343	3,48	68 042	1,62
	DETTE SUR IMMOBILISATIONS	46 645	1,16	16 338	0,39
	AUTRES DETTES	138 624	3,44	218 439	5,21
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15 536	0,39		
	TOTAL DETTES (IV)	807 954		927 621	22,11
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)	4 030 251		4 195 750	100,00	
(1) Dont à plus d'un an :					
Dont à moins d'un an :					
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques					
(3) Voir détail dans l'annexe					

OGEC Ste GENEVIEVE St JOSEPH

GESTION GLOBALE

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Présenté en euros

COMPTE DE FONCTIONNEMENT CHARGES		Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
64/63/62	COUTS DE PERSONNEL	1 623 420	46,50	1 810 758	48,17	-187 338		-10,34	
641	- Appointements bruts du personnel	1 186 584	33,98	1 310 605	34,86	-124 021		-9,45	
6413	- Rémunérations diverses			8 592	0,23	-8 592		-100,00	
645/647	- Charges sociales et assimilées	304 299	8,72	355 017	9,44	-50 718		-14,28	
63	- Charges fiscales et assimilées	107 313	3,07	94 209	2,51	13 104		13,91	
648	- Autres charges de personnel	3 234	0,09	17 357	0,46	-14 123		-81,36	
6483	- Charges sociales personnel sous contrat avec l'Etat								
621	- Personnel intérimaire et extérieur	21 990	0,63	24 978	0,66	-2 988		-11,95	
649	- Remboursement de charges de personnel								
	TOTAL COUTS DE PERSONNEL	1 623 420	46,50	1 810 758	48,17	-187 338		-10,34	
60	CONSOMMATIONS	936 001	26,81	1 144 735	30,45	-208 734		-18,22	
601/602/603	- Achats stockés et variations de stocks	42	0,00	295	0,01	-253		-85,75	
60456/72	- Prestations de services incorporées : restauration	473 785	13,57	648 956	17,26	-175 171		-26,98	
60453	- Prestations de services incorporées : nettoyage des locaux			516	0,01	-516		-100,00	
60471	- Prestations de services incorporées : hébergement	2 231	0,06	12 332	0,33	-10 101		-81,90	
604	- Prestations de services incorporées : autres	52 368	1,50	32 674	0,87	19 694		60,27	
6061	- Energies et fluides	197 080	5,64	212 091	5,64	-15 011		-7,07	
6063	- Fournitures d'entretien et de petit équipement	47 161	1,35	59 990	1,60	-12 829		-21,38	
606	- Matières, fournitures et petits matériels divers	9 505	0,27	13 148	0,35	-3 643		-27,70	
6068	- Matières, fournitures et petits matériels pédagogiques	43 485	1,25	38 985	1,04	4 500		11,54	
6048/607	- Livres et fournitures revendus et activités récupérées	110 344	3,16	125 749	3,35	-15 405		-12,24	
61	SERVICES EXTERIEURS	110 677	3,17	112 463	2,99	-1 786		-1,58	
612	- Redevances de crédit-bail	7 506	0,21	4 145	0,11	3 361		81,09	
6132	- Locations et charges immobilières	32 963	0,94	32 706	0,87	257		0,79	
613	- Locations mobilières	2 877	0,08	4 519	0,12	-1 642		-36,33	
6152	- Entretien et réparations de biens immobiliers	5 877	0,17	4 059	0,11	1 818		44,79	
6155	- Entretien et réparations de biens mobiliers	2 816	0,08	3 989	0,11	-1 173		-29,40	
6156	- Contrat de maintenance	25 601	0,73	30 056	0,80	-4 455		-14,81	
616	- Primes d'assurances	32 694	0,94	32 480	0,86	214		0,66	
618	- Documentations et divers	345	0,01	508	0,01	-163		-32,08	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	168 140	4,82	175 121	4,66	-6 981		-3,98	
622	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	23 813	0,68	29 901	0,80	-6 088		-20,35	
623	- Informations, publications et relations publiques	528	0,02	1 596	0,04	-1 068		-66,91	
624	- Transports de biens, élèves et personnel								
625	- Déplacements, missions et réceptions	13 259	0,38	18 256	0,49	-4 997		-27,36	
626/627	- Frais de P.T.T. et services bancaires	27 950	0,80	22 305	0,59	5 645		25,31	
628	- Cotisations et divers	102 590	2,94	103 064	2,74	-474		-0,45	
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	54 678	1,57	49 896	1,33	4 782		9,58	
635	- Impôts et taxes relatifs aux locaux	54 678	1,57	49 896	1,33	4 782		9,58	
637	- Autres impôts, taxes et versements assimilés								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 439	0,47	9 476	0,25	6 963		73,48	
654	- Pertes sur créances irrécouvrables	11 226	0,32	4 269	0,11	6 957		162,97	
65	- Charges diverses de gestion courante	5 213	0,15	5 207	0,14	6		0,12	
66	CHARGES FINANCIERES	7 169	0,21	8 339	0,22	-1 170		-14,02	
661	- Charges d'intérêts	7 169	0,21	8 339	0,22	-1 170		-14,02	
667	- Charges nettes sur cession de V.M.P.								
66	- Autres charges financières								
686	- Dotations aux provisions pour risques et charges financières								
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	575 053	16,47	448 461	11,93	126 592		28,23	
681	- Dotations aux amortissements	385 413	11,04	435 343	11,58	-49 930		-11,46	
6815	- Dotations aux provisions pour risques	163 252	4,68			163 252		N/S	
6816/6817	- Dotations aux provisions pour dépréciations	17 621	0,50	13 118	0,35	4 503		34,33	
689	- Engagements à réaliser sur ressources affectées	8 768	0,25			8 768		N/S	
69	AUTRES GESTIONS								
69	- Impôts sur sociétés des personnes morales non lucratives								
	TOTAL AUTRES COUTS	1 868 157	53,50	1 948 491	51,83	-80 334		-4,11	
	TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	3 491 577	100,00	3 759 249	100,00	-267 672		-7,11	

OGEC Ste GENEVIEVE St JOSEPH

GESTION GLOBALE

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Présenté en euros

COMPTE DE FONCTIONNEMENT PRODUITS		Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
706	PARTICIPATION DES FAMILLES	1 478 643	46,51	1 731 210	48,40	-252 567			-14,58
70611/70689	- Participation : enseignement formation initiale	818 946	25,76	803 281	22,46	15 665			1,95
70612	- Participation : restauration	665 743	20,94	912 496	25,51	-246 753			-27,03
70613	- Participation : hébergement	49 706	1,56	67 828	1,90	-18 122			-26,71
70614/70622	- Participation : apprentissage + transport scolaire								
70615/70633	- Participation : formation continue								
7062	- Prestations de services apprentis								
709	- Rabais, remises et réductions accordés	-55 753	-1,74	-52 396	-1,45	-3 357			-6,40
	TOTAL PARTICIPATION DES FAMILLES	1 478 643	46,51	1 731 210	48,40	-252 567			-14,58
7065	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET COLLECTIVITES PUBLIQUES	1 231 057	38,72	1 194 339	33,39	36 718			3,07
	- Participations Etat	536 081	16,86	511 700	14,31	24 381			4,76
	- Participations Régions								
	- Participations Départements	410 351	12,91	404 089	11,30	6 262			1,55
	- Participations Communes	275 376	8,66	266 966	7,46	8 410			3,15
	- Participations par Etablissements publics et / ou Subventions								
	- Participations par entreprises et organismes privés ou Subventions	9 249	0,29	11 585	0,32	-2 336			-20,15
	- Autres Participations ou Subventions								
	- Report de participations								
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	42 324	1,33	40 190	1,12	2 134			5,31
	- Subventions Etat	4 933	0,16	4 110	0,11	823			20,02
	- Subventions Régions								
	- Subventions Départements	34 031	1,07	32 490	0,91	1 541			4,74
	- Subventions Communes								
	- Subventions par Etablissements publics								
	- Subventions par entreprises et organismes privés	3 360	0,11	3 590	0,10	-230			-6,40
	- Autres subventions								
	- Report de subventions								
	TOTAL RESSOURCES PUBLIQUES	1 273 381	40,06	1 234 529	34,52	38 852			3,15
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	110 860	3,49	212 845	5,95	-101 985			-47,91
7080	- Produits des activités annexes								
7081	- Produits des services dans l'intérêt du personnel	37 067	1,17	46 512	1,30	-9 445			-20,30
7082	- Prestations annexes élèves (livres, fournitures, activités diverses)	11 996	0,38	15 032	0,42	-3 036			-20,19
7082	- Prestations annexes élèves (études, garderie, assurance,...)	4 327	0,14	6 155	0,17	-1 828			-29,69
7083	- Prestations annexes au tiers	56 358	1,77	138 264	3,87	-81 906			-59,23
7085	- Ports et frais accessoires facturés								
7086	- Prestations annexes de formation permanente								
7087	- CFA / Participations d'autres organismes aux frais généraux								
7088	- Autres produits d'activités annexes	1 111	0,03	6 882	0,19	-5 771			-83,85
70	VENTES DE PRODUITS ET MARCHANDISES, TRAVAUX, ETUDES	80 735	2,54	82 673	2,31	-1 938			-2,33
	- Ventes de produits et marchandises, travaux, études	80 735	2,54	82 673	2,31	-1 938			-2,33
71	PRODUCTION STOCKEE								
71	- Production stockée								
72	PRODUCTION IMMOBILISEE								
72	- Production immobilisée								
75	AUTRES PRODUITS DIVERS (CES, CIE, E.JEUNES,...)	122 430	3,85	90 929	2,54	31 501			34,64
752	- Revenus des immeubles non affectés à l'activité principale								
754	- Collectes et dons	90 150	2,84	2 550	0,07	87 600			N/S
755	- Remboursements des frais	620	0,02	506	0,01	114			22,53
756	- Cotisations des adhérents								
757	- Quote-part subventions d'équipement affectées au résultat								
758	- Contributions volontaires								
75884	- Participation aides à l'emploi (CES, CEC, CEJ,...)	31 658	1,00	88 434	2,47	-56 776			-64,19
75	- Autres produits divers de gestion courante	2	0,00	-561	-0,01	563			100,36
76	PRODUITS FINANCIERS	2 756	0,09	5 325	0,15	-2 569			-48,23
762/763	- Revenus des immobilisations financières								
764	- Revenus des valeurs mobilières de placement	2 236	0,07	5 010	0,14	-2 774			-55,36
76	- Autres produits financiers	520	0,02	315	0,01	205			65,08
786	- Reprises sur provisions pour risques et charges financiers								
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	13 135	0,41	38 913	1,09	-25 778			-66,24

OGEC Ste GENEVIEVE St JOSEPH

GESTION GLOBALE

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Présenté en euros

COMPTE DE FONCTIONNEMENT PRODUITS		Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
7811/7816	- Reprises sur amortissements et provisions des immeubles								
7815	- Reprises sur provision pour risques			31 709	0,89	-31 709			-100,00
7817	- Reprises sur provisions pour dépréciations	13 135	0,41	7 204	0,20	5 931			82,33
789	- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
79	TRANSFERT DE CHARGES	97 130	3,06	180 221	5,04	-83 091			-46,10
79	- Transfert de charges d'exploitation	97 130	3,06	180 221	5,04	-83 091			-46,10
	TOTAL AUTRES PRODUITS	427 046	13,43	610 905	17,08	-183 859			-30,09
	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	3 179 069	100,00	3 576 643	100,00	-397 574			-11,11
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT	-312 508	-9,82	-182 606	-5,10	-129 902			-71,13

OGEC Ste GENEVIEVE St JOSEPH

GESTION GLOBALE

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Présenté en euros

COMPTE DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNEL		Exercice clos le 31/08/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 244	100,00	87 184	100,00	-79 940			
6715	- Participations exceptionnelles accordées								
671	- Autres charges exceptionnelles	2 264	31,25	16 680	19,13	-14 416			-86,42
672	- Charges sur exercices antérieurs	4 980	68,75	16 435	18,85	-11 455			-69,69
675	- Valeur comptable des éléments d'actif cédés			54 069	62,02	-54 069			-100,00
687	- Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles								
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 244	100,00	87 184	100,00	-79 940			-91,68
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	118 708	100,00	104 037	100,00	14 671			14,10
7715	- Subventions privées exceptionnelles reçues								
771	- Autres produits exceptionnels	2 685	2,26	12 060	11,59	-9 375			-77,73
7720	- Rappel de subventions publiques	90 131	75,93	15 567	14,96	74 564			478,99
772	- Autres produits sur exercices antérieurs								
775	- Produits des cessions d'éléments d'actif			54 070	51,97	-54 070			-100,00
777	- Quote-part exceptionnelle subventions d'équipement	25 892	21,81	22 341	21,47	3 551			15,89
787	- Reprise sur provisions exceptionnelles								
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	118 708	100,00	104 037	100,00	14 671			14,10
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	111 464	14,20	16 853	16,20	94 611			561,39
	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE								
860	- Aides en nature								
861	- Mise à disposition gratuite de biens liés à l'activité								
862	- Prestations								
864	- Personnel bénévole								
870	- Bénévolat								
871	- Prestations en nature								
875	- Dons en nature								
	TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	3 498 821	N/S	3 846 433	N/S	-347 612			-9,03
	TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	3 297 777	N/S	3 680 680	N/S	-382 903			-10,39
	RESULTAT DE L'EXERCICE	-201 044	-139,62	-165 752	-159,31	-35 292			-21,28

ANNEXE

ANNEXE

Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe, conformément au plan comptable général, à son adaptation au secteur associatif et à la nomenclature comptable spécifique des établissements d'enseignement privé sous contrat.

L'annexe comprend :
des informations obligatoires,
des informations d'importance significative.

Son objectif est de compléter le Bilan et le Compte de Résultat par des données nécessaires à l'obtention d'une image fidèle de l'association.

L'Annexe est structurée en cinq parties :

- I. Informations générales.
- II. Principes, règles et méthodes comptables.
- III. Notes sur le bilan
- IV. Notes sur le compte de résultat
- V. Etats récapitulatifs

Convention de présentation des comptes annuels :

- Les sommes sont toujours calculées au centime et imprimées en euros par suppression des centimes.
- Les parenthèses signifient que le montant du solde est de sens contraire au sens habituel.

I. INFORMATIONS GENERALES

A. IDENTIFICATION DE L'OGEC

L'OGEC Sainte Geneviève Saint Joseph, situé au 1 rue Sarrus à RODEZ (12000) se compose de trois écoles et un collège :

- Ecole Saint Joseph – rue Sarrus – 12000 RODEZ,
- Ecole les Grillons – les Cassagnettes – 12510 OLEMPS,
- Ecole Jeanne d'Arc – Rue Séguret Saincric – 12000 RODEZ
- Collège Saint Joseph – Rue Sarrus – 12000 RODEZ

Evolution de la population scolaire :

	2019/2020	2018/2019
Ecole Sainte Geneviève – RODEZ	285	285
Ecole les Grillons - OLEMPS	111	111
Ecole Jeanne d'Arc - RODEZ	237	237
Collège		
- Internes	34	34
- Demi-pensionnaires	815	811
- Externes	101	101
Total :	950	946

B. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Ecole Jeanne d'Arc :

L'école Jeanne d'Arc a été intégrée à l'OGEC Sainte Geneviève - Saint Joseph à compter du 1^{er} septembre 2016 en ce qui concerne l'activité. Les flux s'y rapportant (produits et charges) ont été comptabilisés en totalité dans les comptes de l'OGEC Sainte Geneviève - Saint Joseph. Le personnel concerné a également été transféré.

Toutefois, l'acte de cession de cette école par l'OGEC Louis Querbes est en cours de rédaction. Le prix d'acquisition, d'un montant de 120 K€, correspond à la valorisation des investissements déjà existants.

Ces investissements ne figurent pas dans les comptes de l'OGEC Sainte Geneviève - Saint Joseph au 31 août 2020. Ils ont été maintenus dans les comptes de l'OGEC Louis Querbes et ne seront transférés à l'OGEC Sainte Geneviève - Saint Joseph qu'à compter de la date qui figurera sur l'acte de cession quand celui-ci sera signé. De plus, aucun bail n'a encore été acté entre l'association propriétaire des locaux de l'école et l'OGEC Sainte Geneviève - Saint Joseph.

Covid-19 :

Au cours de l'exercice, un état d'urgence sanitaire a été décrété en France lié à l'épidémie de Covid-19. Durant la période de confinement du printemps 2020, l'OGEC n'a pas pu accueillir physiquement les élèves au sein de l'établissement mais a poursuivi l'enseignement à distance. Les principaux impacts enregistrés sur les comptes de l'OGEC durant cette période sont l'absence de facturation de la demi-pension et de la pension au niveau des produits et l'absence des coûts de la restauration dans les charges.

C. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Covid-19 :

Un nouvel état d'urgence sanitaire a été décrété en France à l'automne 2020. L'OGEC a, cette fois-ci, eu la possibilité de continuer à accueillir normalement les élèves en présentiel. A la date d'arrêté des présents comptes annuels, il n'y aurait pas d'impact significatif sur les comptes de ce nouveau confinement.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODE COMPTABLES

A. DUREE ET DATES DE L'EXERCICE COMPTABLE

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

B. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur et à la nomenclature spécifique des établissements d'enseignement privé sous contrat.

La réglementation française résulte notamment :

- De l'arrêté ANC N°2014-03 de l'autorité des normes comptables,
- Des arrêtés CRC N°99-01, 2000-06 et 2002-10 du comité de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les informations qui suivent concernent par poste analysé :

- les modes et méthodes d'évaluation,
- les dérogations pratiquées aux principes, règles et méthodes comptables,
- les changements de présentation des comptes,
- les précisions jugées nécessaires s'il y a lieu.

C. DEROGATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Néant

D. CHANGEMENTS COMPTABLES

Néant

III. NOTES SUR LE BILAN

A. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Valeur brute des immobilisations corporelles :

a) Modes et méthodes d'évaluation appliqués :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires d'achat, hors frais d'acquisitions).
- La mise en œuvre des nouvelles règles comptables (règlement 2004-06 du CRC) n'a amené à aucune modification des bases amortissables.
- Les biens immobiliers font l'objet d'une décomposition.

Dépréciation technique des immobilisations corporelles :

A) Les méthodes de calcul de la dépréciation technique reposent sur les principes suivants :

- Processus d'étalement de la valeur brute sur la durée d'utilisation retenue assimilée à la durée de vie, sans prise en considération d'une valeur résiduelle car non significative ou pas de marché fiable existant pour les biens de notre secteur d'activité associatif.

B) Les durées d'utilisation retenues sont celles habituellement pratiquées dans la profession :

- Constructions	20 à 40 ans
- Constructions légères	10 à 20 ans
- AAI des constructions	5 à 15 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériel outillage industriel	3 à 10 ans
- Matériel de bureau & inform.	3 à 8 ans
- Mobilier de bureau	6 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 6 ans

Les immobilisations acquises d'occasion peuvent supporter selon les circonstances des durées d'utilisation plus courtes.

B. EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées selon la règle du premier entré, premier sorti.

C. FONDS ASSOCIATIFS

Subventions d'investissements :

Il n'y a pas de subventions allouées et non encore reçues à la date de clôture qui figurent à l'actif du bilan en subventions à recevoir.

Il n'y a pas eu des subventions non utilisées annulées au cours de l'exercice.

Les subventions reçues des collectivités locales à partir de l'exercice clos le 31 août 2000 sont considérées comme des subventions dont le renouvellement incombe à l'association et sont comptabilisées au passif du bilan dans un compte 1036 "Subventions d'investissements affectés à des biens renouvelables". A la clôture de chaque exercice, une quote-part de la subvention est virée au crédit du compte 1026 "Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables". Cette quote-part de subventions n'a donc pas d'incidence sur le compte de résultat.

En ce qui concerne les subventions reçues des collectivités locales avant le 1er septembre 1999, elles avaient été considérées comme non renouvelables par l'association et ont été comptabilisées au compte 131 "Subventions et participations d'investissements".

L'amortissement annuel de ces subventions transite par le compte de résultat au compte 777 "Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice". Pour ces subventions, le mode de comptabilisation de la quote-part annuelle d'amortissement sera poursuivi jusqu'à amortissement complet.

D. PROVISIONS

Provision engagements retraites :

La provision « Engagements retraite » est calculée à partir des données suivantes :

- calcul selon Convention Collective de l'enseignement privé : administratif, éduc., doc.",
- calcul sur la base de départ volontaire à la retraite du salarié à l'âge de 65 ans,
- salaires actuels revalorisés au taux de 0.5% (1% en 2019),
- taux d'actualisation à 1% (1% en 2019),
- application de la table de mortalité INSEE et d'un taux de rotation du personnel faible
- charges sociales moyennes décomptées : 30% (30% en 2019),
- soit une provision totale de 151 K€ au 31 août 2020.

L'OGEC avait versé, en octobre 2018, 15 K€ à un organisme au titre d'un contrat d'assurance d'Indemnités de Fin de Carrière. A la clôture au 31/08/2020, le solde utilisable au titre de ce contrat s'élève à 5 K€

En conséquence, le montant provisionné au titre des engagements retraites a été ramené à 147 K€ au 31/08/2020.

Provision pour risques sociaux :

Une provision pour risques de 126 K€ a été constituée au 31/08/2020 compte tenu de l'évolution de la réglementation.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A. EFFECTIF EMPLOYE PENDANT L'EXERCICE

Effectif du personnel (enseignant et non-enseignant)

	2019/2020	2018/2019
Fonctionnement des locaux		
- Entretien des locaux	2	2
- Ménage	7	7
Total	9	9
Encadrement éducatif		
- Surveillance générale	24	29
- Educateurs	2	2
- Responsable de niveau	4	4
- Animatrice pastorale	1	0
Total	31	35
Service médical	1	1
Administration générale		
- Directeurs	4	4
- Econome	1	1
- Secrétaires administratives	3	3
- Technicien informatique	0	0
- Pastorale	1	1
Total	10	10
TOTAL PERSONNEL NON ENSEIGNANT	50	54

Personnel enseignant (pour information, enseignants sous contrat avec l'Etat)

	2019/2020	2018/2019
Ecole	27	30
Collège	76	71
TOTAL PERSONNEL ENSEIGNANT :	103	101

	2019/2020	2018/2019
TOTAL GENERAL :	153	155

B. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.
Aucun administrateur n'est rémunéré.

C. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes se sont élevés à 5 800€ TTC au cours de l'exercice.

V. Etats récapitulatifs

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Agencements des terrains	198 689		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	3 830 376		267 426
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	668 547		9 085
Autres installations, agencements, aménagements	5 620 508		56 591
Matériel de transport, mat de bureau, informatique, mobilier	53 078		19 370
Autres immobilisations corporelles	54 594		12 520
Immobilisations corporelles en cours	15 566		13 574
Avances et acomptes	9 500		
TOTAL	10 450 860		378 566
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	80 783		5 668
TOTAL	80 783		5 668
TOTAL GENERAL	10 531 643		384 234

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Agencements des terrains			198 689	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui		5 913	4 091 889	
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		84 821	592 811	
Autres installations, agencements, aménagements			5 677 099	
Matériel de transport, mat de bureau, informatique, mobilier			72 448	
Autres immobilisations corporelles			67 114	
Immobilisations corporelles en cours	11 395		17 746	
Avances et acomptes				
TOTAL	11 395	98 348	10 717 796	
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		7 614	78 837	
TOTAL		7 614	78 837	
TOTAL GENERAL	11 395	105 962	10 796 633	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Agencements des Terrains	142 875	6 440		149 315
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	3 361 672	59 101	5 913	3 414 860
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	496 255	61 106	84 820	472 551
Installations générales, agencements divers	3 524 867	231 020		3 755 887
Matériel de transport, de bureau, informatique et mobilier	32 262	22 840		55 103
Autres immobilisations corporelles	2 843	4 906		7 750
TOTAL	7 560 785	385 413	90 733	7 855 465
TOTAL GENERAL	7 560 785	385 413	90 733	7 855 465

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Agencements des terrains	6440				
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	59 101				
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	61 106				
Installations générales, agencements divers	231 020				
Matériel de transport, de bureau, informatique et mobilier	22 840				
Autres immobilisations corporelles	4 906				
TOTAL	385 413				
TOTAL GENERAL	385 413				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour risques Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions		126 458		126 458
	110 559	36 794		147 353
TOTAL Provisions	110 559	163 252		273 811
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur créances familles Autres dépréciations				
	8 109		17	8 092
	13 118	17 621	13 118	17 621
	14 000			14 000
TOTAL Dépréciations	35 227	17 621	13 135	39 713
TOTAL GENERAL	145 786	180 873	13 135	313 524
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		180 873	13 135	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des fonds associatifs

FONDS ASSOCIATIFS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
FONDS PROPRES	Valeur du patrimoine intégré				
	Ecart de réévaluation	37 179			37 179
	Apports sans droit de reprise	1 245 037			1 245 037
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	36 618			36 618
	Subv. d'invest. affectées à des biens non renouvelables	2 837 229	99 861		2 937 090
	TOTAL Fonds associatifs sans droit de reprise (1)	4 156 063	99 861		4 255 924
	Réserves statutaires	1 241			1 241
	Réserves pour investissements	921 129			921 129
	Réserves de trésorerie				
	Autres réserves	176 324			176 324
TOTAL Réserves (2)	1 098 694			1 098 694	
Report à nouveau (3)	- 2 757 911	-165 753		- 2 923 664	
Résultat (4)	-165 752	-201 044	-165 752	- 201 044	
TOTAL FONDS PROPRES (I) = 1+2+3+4	2 331 094	- 266 936	-165 752	2 229 910	
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	Apports avec droit de reprise				
	Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
	Subv. d'invest. affectées à des biens non renouvelables	748 896		99 861	649 035
	TOTAL Fonds associatifs avec droit de reprise (5)	748 896	0	99 861	649 035
	Subventions d'équipement				
	Subv. d'invest. reçues avec obligation d'amortissement				
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	77 579	9 085	25 892	60 772	
Autres subventions d'investissement					
TOTAL Subv. d'invest. affectées à des biens non renouv. (6)	77 579	9 085	25 892	60 772	
Droits des propriétaires - PRÊT A USAGE (7)					
TOTAL Autres Fonds associatifs (II) = 5+6+7	826 475	9 085	125 753	709 807	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	3 157 570	-257 851	-39 999	2 939 717	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	78 386	22 982	55 405
Autres immobilisations financières	450		450
Clients douteux ou litigieux	17 621	17 621	
Autres créances clients	63 428	63 428	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	21	21	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers - Subventions			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	205 233	205 233	
Charges constatées d'avance	16 168	16 168	
TOTAL GENERAL	381 307	325 453	55 855
Montant des prêts accordés dans l'exercice	5 668		
Remboursements des prêts dans l'exercice	7 614		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	376	376		
- plus d'un an	475 259	108 010	312 016	55 233
Emprunts et dettes financières divers	-48 000	-48 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 171	39 171		
Personnel et comptes rattachés	21 108	21 108		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 235	119 235		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	46 645	46 645		
Congrégations, associations et apparentés	17 415	17 415		
Autres dettes	121 208	121 208		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	15 538	15 538		
TOTAL GENERAL	807 955	440 706	312 016	55 233
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	106 747			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				